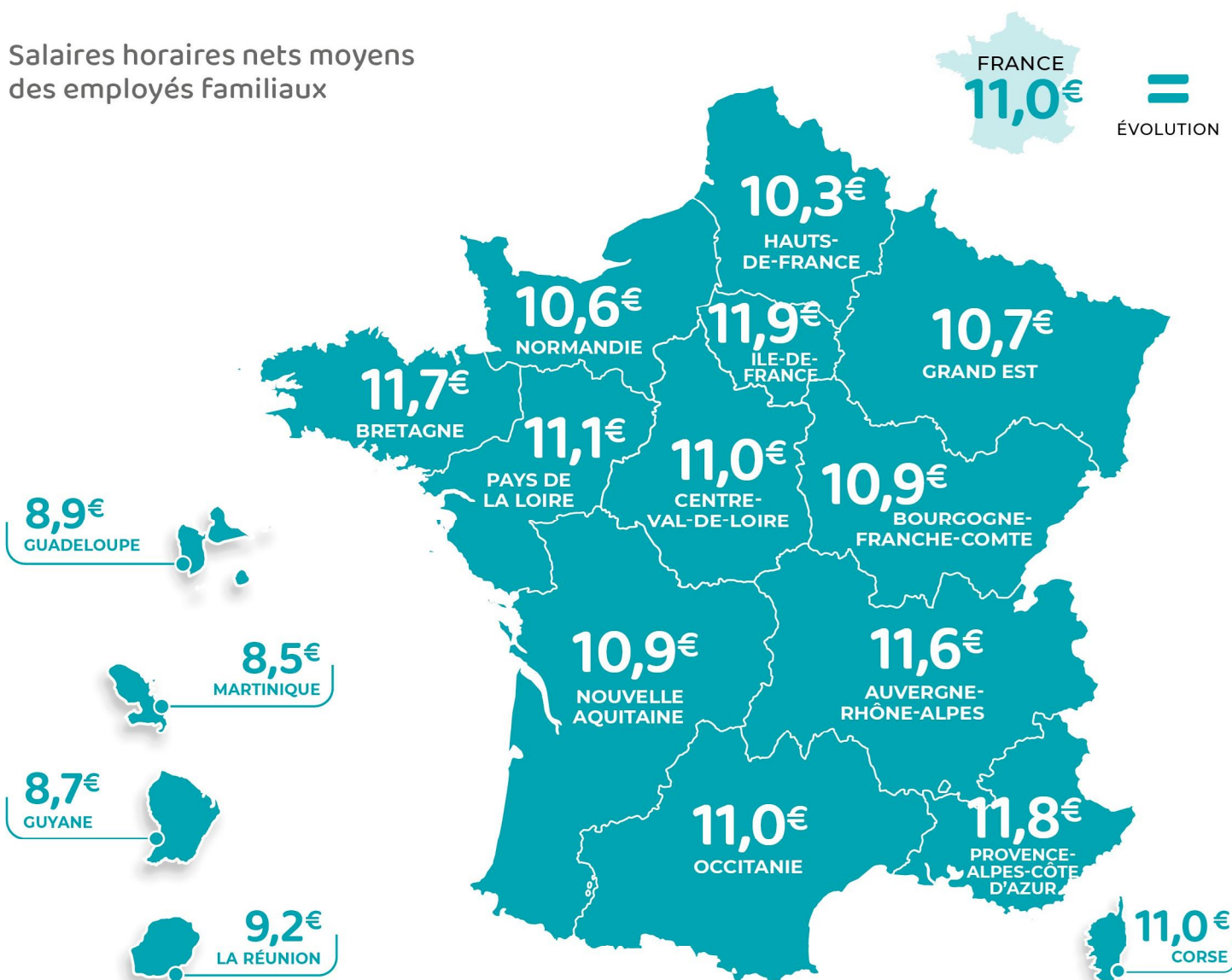


LES EMPLOYÉS FAMILIAUX

1,2 million
DE PARTICULIERS
EMPLOYEURS
non fragiles*

90 383
EMPLOIS EN ÉQUIVALENT
TEMPS PLEIN

Salaires horaires nets moyens
des employés familiaux



Note de lecture : En Ile-de-France, les employés familiaux perçoivent en moyenne un salaire horaire net de 11,9 euros.

* Ils ne bénéficient pas d'exonérations de cotisations sociales spécifiques liées à leur âge, à leur perte d'autonomie ou à leur situation de handicap.
Source : AcoSS, 4^e trimestre 2020. Évolution annuelle.
Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.